



Le grand Mémorial des Poilus (Archives Nationales)

Ressources numériques

jeudi 24 août 2017

Les Archives nationales ont lancé [le site \(Re\)construire en ligne une communauté de destins : Le grand Mémorial des Poilus](#). Ce sont Mathieu Stoll et Coraline Constant-Daydé du Service interministériel des Archives de France qui en ont la charge. *Le Grand Mémorial* est une vaste opération de numérisation des registres matricules conservées par les Conseils départementaux et le ministre des Affaires Etrangères : leur indexation nominative, leur mise en ligne sur internet, leur accès depuis des bases départementales et un moteur national.



Qu'est ce qu'un matricule ?

Environ 8,5 millions de fiches contenues dans des registres de recensement reversés par l'administration militaire à chaque département, couvrant les classes de 1887 à 1921.

Chaque fiche donne des indications sur l'état civil de la personne :

- Nom
- Prénoms
- Date et lieu et département de naissance
- Lieu de résidence au moment de l'enregistrement pour le service militaire
- Profession
- Noms et lieu de résidence des parents
- Informations sur le physique de la personne et son niveau d'instruction
- Résumé des Campagnes auxquelles le soldat a participé
- Blessures et actions d'éclat
- Remarques sur le comportement et l'exemplarité de l'individu
- Décorations
- Batailles auxquelles le soldat a participé

- Suivi des affectations dans les corps de l'armée
- Médaille et décorations
- Liste des localités habitées par la personne

Pourquoi les numériser et les indexer ?

- Une source mémorielle qui concerne personnellement chaque citoyen
- Une source généalogique de premier ordre
- Une source scientifique irremplaçable
- Des documents complémentaires de ceux déjà mis en ligne sur *Mémoire des hommes* (ministère de la Défense) : journaux de marches et opérations. Morts pour la France

La numérisation

- 8,5 millions de matricules, mais 17 millions de prises de vues à cause des intercalaires
- une opération lancée en 2008, prioritaire depuis 2013-2014 qui s'achève avec les Archives de Paris

Champ d'indexation

5 champs pour identifier une personne :

Nom, prénom ; date de naissance ; département de naissance ; lien vers l'image

8 champs supplémentaires pour enrichir les critères de recherche : Commune de naissance, profession, degré d'instruction, commune de résidence, département de résidence, bureau de recrutement, classe, cote du registre...

L'indexation : trois possibilités

- en interne
- via un prestataire
- avec l'aide des internautes : l'indexation collaborative

Indexations collaboratives : l'exemple des Ardennes

Un partenariat avec l'association *Ardennes Généalogie* matérialisé par la signature d'une convention :

- accompagnée par la réalisation d'un tutoriel proposant un guide et des conseils pour mener à bien l'annotation
- et par l'organisation de journées de présentation aux Archives départementales
- Chacun peut y participer
- 122000 annotations à ce jour, dont la moitié pour les 10 membres actifs d'Ardenne généalogie.

L'indexation :

Une étape indispensable :

- Pour retrouver un ancêtre dont on ne connaît pas le lieu de résidence
- Pour effacer les conséquences des évolutions administratives et politiques
- Pour prendre en compte des cas particuliers de la géographie militaire

Départements et géographie militaire : l'exemple de la Haute Vienne :

Les archives de la Haute Vienne conservent des matricules concernant les départements de la Creuse, de la Charente et de la Dordogne. Mais les matricules de la Haute Vienne sont en partie conservés aux Archives départementales de la Corrèze.

Terminer le Grand Mémorial : un plan de soutien

Lancé par le ministère de la Culture en partenariat avec [la Mission du Centenaire](#) qui propose, comme pour la numérisation, de prendre en charge 50% des coûts alors que la baisse des coûts d'indexation la rend plus accessibles

aux conseils départementaux.

Prévisions de mise en ligne

Au 17 juin 2017, 3 725 315 matricules en ligne, 678 000 matricules prêts à être intégrés, soit près de 4,5 millions de matricules déjà indexés.

Depuis janvier 2017 : déjà 16 dossiers de soutien reçus, représentant environ 2 100 000 matricules.

12 départements supplémentaires ont prévu de déposer un dossier sur leur budget 2018.

Susciter des recherches autour des matricules

- Mobilité des populations, en fonction notamment des professions et des niveaux d'instruction
- Mortalité des poilus, en fonction de l'âge, du lieu d'origine, de la profession et de l'instruction
- Répartition des métiers dans les territoires, du niveau local au niveau national
- Rythme d'apparition et diffusion des nouveaux métiers
- Niveau d'instruction de la population

Exploiter le Grand Mémorial : l'exemple de l'alphabétisation

- Un sujet ancien, popularisé par l'enquête de Louis Maggiolo
- Des données compilées à partir de sondages effectués dans les signatures de contrats de mariage , de la fin du XVII^e siècle à la fin du XIX^e siècle
- Un principe toujours utilisé : cf. l'enquête « 3000 familles », dite « enquête TRA »

Exploiter le Grand Mémorial : l'utilisation des niveaux d'instruction

Dans les matricules, les conscrits sont classés selon 6 niveaux :

0 : ne sait ni lire , ni écrire, ni compter

1 : sait lire

2 : sait lire et écrire

3 : soit lire, écrire et compter

4 : a obtenu le brevet de l'enseignement primaire

5 : bachelier, licencié , etc...

Commentaire de l'APHG :

Cette mise en ligne des matricules offre un champ d'initiatives et de travaux pédagogiques autour du monument aux morts, des plaques en l'honneur des morts pour la France, des plongées dans les Archives Départementales pour compléter les recherches, établir des comparaisons entre communes, des projets communs entre établissements d'une même ville avec les villages ruraux etc...

[Site internet](#)

© **Les services de la Rédaction d'*Historiens & Géographes*, 24/08/2017. Tous droits réservés.**